

## L'Edito

FO a souligné à plusieurs reprises au gouvernement qu'il fallait tout mettre en œuvre pour créer des emplois. Or, force est de reconnaître que, sur cette question qui touche à la crise du système capitaliste et à la politique économique menée, nous sommes en forte divergence avec les pouvoirs publics et le patronat. Il faut être clair: **la satisfaction des revendications passe par le rapport de forces et, si le gouvernement ne bouge pas, il y aura un nouvel appel commun à 24 heures de grève franche.**

**L'actualité a aussi porté sur ce qu'on appelle les «séquestrations» de dirigeants d'entreprise. Il faut comprendre les salariés qui ne réclament rien d'autre que de pouvoir négocier et conclure.**

Ce n'est certes pas un mode d'action privilégié et il doit se faire dans le calme et sans violence (ce qui est le cas jusqu'à ce jour), mais c'est en quelque sorte ce que j'appelle le «piquet de négociation». Un enfant turbulent peut se retrouver au piquet. Pourquoi ne serait-ce pas le cas quand des employeurs ne veulent pas négocier? Nous le disons depuis plusieurs semaines:

**A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles, à crise grave, il faut répondre à l'urgence sociale. L'emploi, les salaires et les services publics en font indubitablement partie.**

Jean-Claude Mailly,  
Secrétaire Général Confédération FO

## SOMMAIRE

- CTP DSNA du 7 avril (p 1,2)
- Situation financière de la DGAC (p 3,4)
- CSP du 6 avril (p 4 à 6)
- Conseil Administ. ARAMIS (p 6)
- GT fonctions Esarr5 TSEEAC (p 7)
- Blagues aéronautiques (p 7)
- RESOLUTIONS du CONGRES du SNNA-FO (p 8)

## → CTP DSNA

Lors du CTP DSNA du 7 avril les points suivants ont été débattus :

### Suites données au précédent CTP

#### Europe

Le Président du CTP a confirmé sa volonté d'informer régulièrement les personnels sur les dossiers européens. Une réunion sur l'organisation du dialogue social au sein du FABEC sera prochainement réalisée. La France pilotera la partie « en route » du projet SESAR.

Huit contrôleurs de Maastricht suivront une formation à l'ENAC (basic d'une durée de 20 semaines) selon les règles et les modalités de l'ENAC.

Sur ces points FO a rappelé que la priorité de l'ENAC est d'assurer la formation des personnels techniques de la DGAC et qu'il doit y avoir un dialogue social tant sur le plan national qu'international au sein du FABEC.

#### Espaces SNA-SSE

Le DSNA a confirmé qu'il fallait poursuivre les travaux sur les projets d'espaces autour de Montpellier. FO a demandé que la DSNA envisage rapidement les moyens à mettre en œuvre pour la reprise de Nîmes (question diverse posée par FO) dans le cas où la partie militaire se désengagerait.

FO a également dénoncé le manque de dialogue social au sein de SNA-SSE. Le Directeur des Opérations (DO) s'est engagé à prendre les

mesures nécessaires sur ce point.

### Fourniture Energie/Clim/ Maintenance dans le cadre du PPP OPERA

FO a rappelé sa demande de voir assurer la maintenance « Energie/Climatisation » par les personnels de la DGAC. Pour FO c'est un gage de sécurité et de maintien de savoir faire (alternance MO/MS). Pour le DSNA le partenariat public privé s'arrête aux métiers de la sécurité, une mission d'Etat doit se prononcer sur ce partenariat.

### Formation initiale ICNA/ TSEEAC

Les textes de projets d'arrêtés concernant la formation initiale des ICNA et des TSEEAC ont été présentés. S'agissant des ICNA, FO a demandé des informations concernant la formation des EP/SP 2009. La DSNA a confirmé que la formation et la durée seraient identiques à celles de 2008. Concernant la formation des RUE (7 recrutements prévus en 2009) FO a demandé que la formation soit étudiée au plus tôt en utilisant la modularité pour acquérir les « rating » manquants.

TSEEAC: FO a demandé que la visite médicale d'aptitude au contrôle soit passée plus tôt pour que les agents puissent mieux se prononcer sur leur choix. L'ENAC doit étudier les possibilités.

### Affectation des ICNA

(Suite page 2)

(Suite de la p 1, CTP DSNA)

Pour 2009, ressource nouvelle d'environ 140 ICNA (120 sorties ENAC, 16 EP/SP et 7 RUE).

Affectations prévues :

Affectations en CRNA :

CRNA-Nord 19 (3 ave +16 Enac), CRNA-Est 25 (3 ave +22 Enac), CRNA-Ouest 12 (6 ave +6 Enac), CRNA-SE 24 (10 ave+ 14 Enac), CRNA-SO 16 ( 8 ave + 8 Enac)

Orly 10 et Roissy 14

Au premier semestre 2 AVE, 2 ENAC pour Orly et pour Roissy 4 AVE, 4 ENAC.

La situation sera revue lors du prochain GS 32H de juillet après la CAP d'été.

*Autres organismes :*

Le GS 32h de janvier avait prévu 32 AVE, 21 sorties ENAC et les lauréats SP/EP.

Des ressources pourront être affectées en complément au CRNA-E, en zone Ouest du CRNA-N ou à Strasbourg, en fonction du nombre de redoublements à l'ENAC.

FO approuve le fait de renforcer le CRNA-Est, la zone Ouest du CRNA-Nord et Strasbourg qui sont des organismes fragiles en terme d'effectif.

### Affectation des IESSA

Pour 2009, il est prévue 24 recrutements (17 Bac+2, 3 CI, 1 CDAPH, 3 EP) et 28 sorties ENAC.

Affectations prévues :

CRNA-Nord 19 (3 ave +16 Enac), CRNA-E 25 (3 ave +22Enac), CRNA-O 12(6 ave +6 Enac), CRNA-SE 24 (10 ave+ 14 Enac), CRNA-SO 16(8 ave + 8 Enac)

Affectations prévues:

DTI 4, CRNA-Est1, CRNA-Nord 5, CESNAC 2 , ROISSY2, ORLY3, SNA-CE 1, SNA-N 3, SNA-NE 4, SNA-O 1, SNA-SE 2

### Affectation des TSEEAC

Pour 2009, 65 recrutements sont prévus (concours externe et interne, EP, emplois réservés, CDAPH et CEAPF).

Le GS 32H du 28 janvier 2009 avait prévu d'affecter au 1er semestre 2009 sur les A/D des groupes F et G, 9 élèves de la promo 07A + des emplois réservés en fonction de la CAP de printemps.

FO a demandé une gestion plus fine des affectations entre la DSNA et la DSAC pour garantir les répartitions 2/3 1/3.

FO a dénoncé la fermeture arbitraire du BRIA de Lille. La réponse du DSNA concernant le sous effectif et le manque d'attractivité de ce service n'a pas convaincu. Pour FO c'est une dégradation du service à l'utilisateur décidé par la DSNA sans concertation.

Le BRIA de Lille n'est pas le seul service «non attractif», que se passerait-il si la DSNA décidait de

fermer tous les services non attractifs ?

FO a demandé un bilan précis des réaffectations pour savoir si les ressources sont bien réutilisées au profit de la DSNA. Le DSNA a approuvé notre demande. **FO demande que l'ensemble des besoins de la DGAC soit pris en compte dans le cadre des recrutements du futur protocole.**

### GT Pyrénées

La mise en place progressive de l'organisme unique PYRENEES a donné lieu à un long débat.

Pour sa part FO a défendu l'amélioration de la sécurité et de la desserte des terrains de Tarbes et de Pau.

Le CTP DSNA a validé les principes suivants :

- la mise en place dès que possible d'un nouveau dispositif qui sépare les départs de Tarbes et de Pau (procédure d'arrivée BP verticale seuil 02 de Tarbes) et la création d'un secteur d'approche unique permettant d'utiliser la régulation radar,
- le principe d'une formation et de la qualification de la totalité des contrôleurs sur les positions TWR de BP et BT et du secteur d'approche unique. Cette formation doit débuter au plus tôt et des mesures transitoires doivent être mises en œuvre pour ne pas pénaliser les contrôleurs en cours de qualification,

- pour accélérer le processus de bi-qualification le CTP DSNA a validé le principe d'une mention d'unité approche sans pour autant exiger les 2 mentions TWR (la DCS sera saisie),

- la subdivision instruction et SCANRAD seront implantés à Tarbes,

- le secteur d'approche sera localisé à Pau et une position de coordination approche sera ouverte à Tarbes pour affiner la gestion des coordinations,

- une étude d'un secteur d'approche à Tarbes sera lancée sans que cela ne retarde la mise en œuvre du secteur d'approche unique,

- le Chef d'organisme, le Chef de subdivision contrôle et le Chef de subdivision qualité de service seront implantés à Pau,

- le Chef de subdivision instruction et le Chef de maintenance seront implantés à Tarbes.

FO souhaite que la dynamique du projet Pyrénées permette aux personnels de continuer à travailler ensemble et que la sécurité soit améliorée.

### GT Energie des SNA

Un GT présidé par Damien BELLIER (DO) est chargé de définir le périmètre des fonctions qui seront confiées aux Ouvriers d'Etat Electrotechniciens dans les différents SNA.

Contacts: Pierre MEYBON, Thierry MOROT, Michel LENOIR (BN) , Jessica BARTHELEMY (CRNA E) Laurent FALGUERAS (Pau) , Pierre GAUBERT (SNPACM/FO)

F. MASSE, SG de la DGAC, a convié les représentants des personnels, le 14 avril, à une réunion d'information sur l'état du transport aérien, les perspectives pour les mois à venir, les conséquences sur la situation financière de la DGAC et... sur les effectifs.

### Présentation de l'état et des perspectives du secteur aérien par la DTA

La situation des trafics (domestique et international) s'est dégradée à partir de l'été 2008 avec une accélération en fin d'année de l'ordre de moins 8%. La tendance pour le premier trimestre 2009 est de l'ordre de moins 10% (fret -20 à -25%). Les prévisions macro-économiques de la DTA pour 2009 sont de l'ordre de -4 à -5% par rapport à 2008. Pour les constructeurs les prévisions sont également mauvaises.

En revanche, pour les compagnies aériennes, la baisse du prix du pétrole est un élément favorable (sauf pour Air France qui a payé des stocks d'avance à 80 euros le baril alors qu'il est de l'ordre de 60 aujourd'hui). Pour la DGAC, mécaniquement, la baisse du trafic induit une baisse des recettes... Le SNNA-FO a demandé quelle hypothèse de croissance va être retenue par la DGAC pour l'avenir. La DGAC n'a pas vraiment répondu.

### Présentation de la situation financière de la DGAC par le SG

Les dépenses sont supérieures aux recettes attendues et induisent un déficit d'exploitation de -44,5 M€. La trésorerie de la DGAC au 1er janvier 2009 est de 43 M€, avec un endettement de 878 M€ fin 2008.

Pour 2009, la DGAC aura un budget de 1 906 M€ dont une masse salariale de 1 049 M€, de fonctionnement de 530 M€ et d'investissement de 206 M€.

**Le budget a été voté par le parlement avec une prévision de croissance de + 5%. La réalité**

**aujourd'hui est de - 5%.**

La recette est diminuée de 150 M€. Le SG a donc procédé à un gel de précaution de 50 M€, l'annulation de 30 M€ de crédit et une demande d'avance remboursable de 100 M€. Il faut faire des économies de manière générale (mutualisation des achats...). Malgré cela, la situation de la DGAC reste dégradée avec 978 M€ d'endettement au 31/12/09. Les recettes prévues en 2009 seront donc insuffisantes pour couvrir les dépenses. Dans ce cadre, et sans reprise à court terme, il est probable que le SG recoure à un nouveau gel et ou emprunt. Si les prévisions de trafic se dégradent à hauteur de -8% il en coûtera pour la DGAC environ 210 M€..



**2009: Les poches du DGAC sont vides...**

### Economiser sur l'action sociale, les missions, la formation

Face à cette situation, la DGAC compte diminuer les investissements, renforcer les mesures sur la politique de voyage, prendre en compte les gains possibles dans le domaine de la formation, de l'action sociale, des économies d'énergie ...

Pour la DSNA, il faudra économiser -10%. Ces économies porteront notamment sur la formation, les missions. Des informations

seront données aux personnels dans les différents CTP locaux. FO a rappelé que certaines formations statutaires sont indispensables pour permettre aux agents de la DGAC d'assurer les missions liées à leur métier en toute sécurité.

Concernant la politique de voyage il faut, à notre sens, se méfier des mauvaises économies qui rendent les déplacements trop rigides. S'agissant de l'action sociale FO a dénoncé le non-respect des accords protocolaires (mutualisation et prévoyance). A l'issue de son rendez-vous avec la direction du budget en juin 2009, le SG organisera une réunion avec l'ensemble des représentants des personnels, pour faire un nouveau point d'information sur la situation de la DGAC.

### Présentation des effectifs par SDP

Recrutement :

- **AC 84-16**: 15 (10 agents contractuels ont été recrutés depuis le 1er janvier 2009.

5 postes d'AC supplémentaires sont prévues pour 2009 pour faire face aux besoins ponctuels),  
- **IEEAC**: 12 (+ 8 par rapport aux prévisions initiales),

- **ICNA**: 112 (conforme à la réunion d'octobre 2008),

- **IESSA**: 23 (conforme à la réunion d'octobre 2008),

- **TSEEAC** : 59 (+ 6 CEAPF),

- **Assistants** : 6

- **Adjoint** : 6

**FO a dénoncé le fait que les TSEEAC payent le plus lourd tribut de la réduction des recrutements prévus au protocole (- 44 postes) alors même qu'il y a des besoins dans tous les services de la DGAC (en particulier à la DSAC et à la DSNA).**

### Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP)

Le gouvernement prévoit dans le cadre de la RGPP, de ne remplacer qu'un fonctionnaire qui part à



(Suite de la p 3, Situation financière DGAC)

la retraite sur deux.

Son application à la DGAC conduit à 500 réductions d'emplois pour 1 000 départs en retraites entre 2009 et 2011 avec une réduction de 200 en 2009, 100 en 2010 et 200 en 2011.

Lors du prochain protocole, FO fera graver dans le marbre les prévisions de recrutement d'agents (y compris contractuels) et prendra toutes les mesures nécessaires et réglementaires pour faire respecter les engagements.

**FO dénonce la RGPP qui ne tient pas compte des besoins réels et qui ne fait que dégrader le service rendu aux usagers.**

Contacts (BN): P. MEYBON, Vincent Bachelier, Michel LENOIR

## → **COMITE DE SUIVI DU PROTOCOLE**

### **EFFETS DE LA CRISE SUR LE TRANSPORT AERIEN**

Le Directeur Général a exposé, en préambule de ce CSP du 6 avril 2009, les effets et les conséquences immédiates de la crise financière dans le transport aérien. Les prévisions budgétaires établies par la DGAC pour 2009 tablent sur une baisse de 5 % du trafic aérien ce qui implique des recettes révisées à la baisse dans la même proportion pour le Budget Annexe (pour les 3 premiers mois de l'année, nous sommes plutôt sur une baisse de trafic de 10 % au lieu de 5 %).

Pour pallier à cette baisse de ressources, la DGAC a eu recours à un emprunt de 100 M€, le taux des redevances sera relevé de 4,9 % et le Secrétariat Général recherchera des économies en mutualisant les fonctions support.

Le DG a confirmé qu'il **ne sera pas touché à la masse salariale**.

FO sera vigilant pour que l'ensemble des mesures prévues au protocole soient intégralement appliquées.

Concernant les effectifs il est évident qu'il faut anticiper la reprise et continuer à recruter et former les personnels.

### **ALARME SOCIALE**

FO a participé au GT qui était inscrit dans le protocole mais ne signera pas la charte d'application de cette mesure.

La mise en place de cette alarme sociale n'interdit pas le droit de grève, comme se plaît à le rappeler l'administration, mais est à nos yeux une entrave importante puisqu'elle engendre des délais supplémentaires.

Si l'administration, tant locale que nationale, fait l'effort de dialogue préalable avec les OS il n'y aura aucune raison de lancer une alarme sociale ou un préavis de grève.

Dans le cas d'un préavis de grève, qui est le signe d'un échec de concertation, la DGAC doit recevoir en temps voulu, conformément à la réglementation sur le droit de grève, les partenaires sociaux pour trouver une solution au conflit.

Si elle n'est pas capable de le faire (ce qui est un non respect de la loi) dans de bonnes conditions avec des propositions concrètes, elle ne le fera sûrement pas dans le cadre de l'alarme sociale (qui n'est qu'une charte de bonne conduite)....

### **MUTUELLE - PREVOYANCE**

Le protocole prévoit une aide à la mutualisation et à la prévoyance au profit des agents de la DGAC. Cette aide devait être, en partie, subventionnée par la vente des colonies de vacances d'Amphion et de Parentis.

Résultat : les centres de vacances ont été vendus, mais il n'y a eu aucune avancée concernant la prévoyance-mutualisation qui est un volet social important qui concerne l'ensemble des personnels.

Nous avons dénoncé ce « marché de dupes ». A l'époque la DGAC ne pouvait pas fournir d'information et c'est toujours le cas... (manque de motivation). Un GT sera enfin lancé pour étudier les possibilités d'aides à mettre en place.

FO a également demandé qu'un point soit fait sur le recrutement des personnels ayant un handicap.

La DGAC reconnaît être largement en dessous du seuil prévu dans la Fonction Publique. FO a demandé que la loi soit respectée et qu'une meilleure information et un circuit de recrutement plus efficace soit mis en œuvre.

### **FUSION SEFA / ENAC**

Le DG a rappelé la nécessité de fusionner ces deux services de formation pour leur donner une dimension européenne. La nomination d'un directeur commun à l'ENAC et au SEFA est pour lui un message fort envoyé à la cour des comptes et aux détracteurs du SEFA.

FO lui a rappelé sa volonté de voir mener avant tout le plan de modernisation du SEFA à son terme. Nous lui avons demandé de ne pas privilégier la fusion au détriment de la rationalisation déjà engagée dans le domaine de la formation aéronautique. Le DG a approuvé cette demande de mener à bien la modernisation impérieuse au SEFA et a précisé

(Suite de la page 4, CSP)

que cette modernisation, bien engagée par le travail et les efforts fournis par les personnels du SEFA, se fera sans fermeture de centres.

### **MESURES SPECIFIQUES INDEMNITAIRES ET STATUTAIRES**

#### **Licence ESARR5 pour les personnels techniques de la DSNA :**

Le rapport du GT licence a été présenté par son Président. Un groupe de suivi animé par la DSNA sera créé pour affiner certains points et suivre la mise en application de la licence qui remplacera l'autorisation d'exercice.

FO a demandé au SG que des moyens soient mis à disposition des pôles de compétences qui seront un acteur essentiel pour l'application de la licence aux électrotechniciens et climaticiens.

#### **Prime ESARR5 d'un montant mensuel de 100 € pour les personnels des Centrales Energie et pour les Contrôleurs Multi Systèmes du CES-NAC à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008:**

FO, à l'origine de cette mesure, avait demandé à la DGAC d'accélérer la procédure de décision individuelle. L'administration nous a confirmé une mise en paiement, avec rappel, sur la fiche de paie du mois de mai 2009.

#### **Prime Formateurs en langue :**

FO a dénoncé le retard de cette prime (300 €/mois). Les formateurs n'ont pourtant pas ménagé leurs efforts lors de la mise en œuvre des PIFA et sont depuis de longues années oubliés lors des protocoles. Par email du 16 avril la DGAC a confirmé le versement de la prime avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2008 sur la paye de juin 2009.

#### **Modification du pyramidage des assistants de classe TSEEAC :**

FO a demandé que l'objectif soit atteint fin 2009 et dénoncé le manque de transparence dans la nomination et dans la gestion inter services/RH. Un bilan sera présenté à la CAP TSEEAC de l'automne 2009.

#### **Convention de gestion des Agents contractuels 84-16 :**

FO a dénoncé le blocage par le contrôleur financier central des avenants aux contrats signés en 2008. Cette prise de position n'est pas conforme aux engagements pris par la DGAC vis à vis des agents ni aux écrits protocolaires.

Le Secrétariat Général s'est engagé à débloquer cette situation.

#### **Examen professionnel spécifique aux TSEEAC des Centrales Energie/Climatisation des CRNA pour accéder au corps des IESEA :**

FO a rappelé que cette mesure devait être finalisée avant fin 2009. Sur ce dossier FO, initiateur du dossier, a obtenu :

- que le nombre de postes nécessaires soit ouvert pour que l'ensemble des agents qui souhaitent intégrer le corps des IESEA puissent le faire,
- que les modalités des épreuves soient finalisées rapidement.

### **GROUPES DE TRAVAIL**

#### **GT Rationalisation des grilles EVS et RSI :**

Deux grilles EVS, prenant en compte les modifications incluses dans le protocole ont été présentées :

- une grille recouvrant l'intégralité des fonctions tenues par les ICNA,
- une grille recouvrant l'intégralité des fonctions tenues par les TSEEAC et IESEA.

Une grille RSI a été également présentée (IEEAC).

Une réunion de travail est prévue le 12 mai pour faire un point avant envoi à la fonction publique. SDP a déclaré qu'il faudra prévoir une révision du régime indemnitaire (suppression du décret de 1970 qui prévoit une indexation sur le trafic et un effet cliquet qui empêche le retour en arrière en cas de basse du trafic).

FO a dénoncé la méthode de travail (absence des documents présentés, très rapidement, lors de la dernière réunion et non communiqué par le SG) et s'est opposé à la suppression du décret de 1970 tant qu'il n'y a pas d'autre texte présentant des garanties équivalentes.

FO est opposé à un régime indemnitaire ayant une part variable en fonction du « mérite » de l'agent.

FO souhaite travailler sur les grilles pour s'assurer qu'aucune fonction ne soit oubliée.

#### **GT Evolutions statutaires et GT Métiers du contrôle aérien:**

Concernant le premier GT, le DG a confirmé vouloir prendre le temps d'écouter les organisations syndicales avant de poursuivre les travaux.

S'agissant du deuxième (métiers du contrôle aérien) FO a obtenu, enfin, qu'il soit lancé.

FO rencontrera prochainement la DGAC sur ces deux GT.

#### **GT Classement des organismes :**

Malgré toute la bonne volonté de l'animateur du GT, le travail n'a pas permis de trouver de nouveaux critères pour classer les organismes. Les MEQ restent la base de classement.

Lors du GT, FO a demandé que la charge de travail induite par les VFR (espace de classe D et C) ainsi que les différents types de VFR (nuit, spéciaux, parachutages, etc...) soit mieux prise en compte dans le calcul des MEQ.

(Suite page 6)

(Suite de la page 5, CSP)

FO a également demandé de réduire le nombre de groupes (D et E en un seul groupe ainsi que F et G).

**FO a dénoncé le mode de décompte des mouvements qui pénalise les organismes ayant un fort taux d'entraînements.**

S'agissant du GT encadrement, FO a rappelé le désaccord entre la DSNA et les OS et le fait que regrouper l'encadrement au sein du siège du SNA ne facilitera pas la gestion des organismes périphériques.

FO s'attachera à ce que les travaux de ce GT classent servent de base de réflexion lors des négociations du prochain protocole.

#### **GT Région Parisienne :**

Concernant le projet de construction du centre OPERA, FO a réaffirmé son opposition à toute externalisation de la maintenance et de la fourniture de l'énergie.

D'autre part, alors même que les rentrées financières sont à la baisse, est-il bien raisonnable de vou-

loir construire en leasing et sur un terrain en location, un centre OPERA par le biais d'un montage financier Partenariat Public Privé (PPP) sur une durée de 50 ans ?

#### **GT réorganisation de la supervision :**

FO a rappelé que la phase 2 doit recevoir l'accord des personnels ce qui n'est pas du tout le cas dans certains centres (CRNA-SE).

FO a également rappelé que les IESSA du CESNAC sont opposés au projet actuellement décliné par le CESNAC.

#### **Prochain Protocole**

Le Directeur Général rencontrera les représentants des personnels pour évoquer le cadre du prochain protocole.

FO demandera avant toute nouvelle négociation que les engagements du protocole actuel soient respectés pour tous les corps et métiers de la DGAC.

Contacts : Vincent BACHELIER, Eric HERBIN, Michel LENOIR, Pierre MEYBON, Thierry MOROT, Philippe VERSI (BN)

## **→ Conseil d'Administration d'ARAMIS**

### **Budget 2009**

Le Conseil d'Administration de l'association ARAMIS s'est réuni le 02 avril pour évoquer, notamment, les restrictions budgétaires imposées par le Secrétariat Général.

Compte tenu de la « crise » et de la forte baisse de trafic de ce début d'année (près de 10 % et donc des redevances sur le BA-CEA), notre administration a imposé des restrictions budgétaires à tous les secteurs de la DGAC (SNA, DSAC, associations...).

L'association nationale ARAMIS, dans une lettre du Secrétaire Général Francis Massé, s'est vu imposer un « gel » de 117 500 € (soit près de moins 11 %) sur le budget voté fin 2008 par le CCAS d'un montant initial de 1085000€. Un grand nombre d'entre vous s'est ému de la disparition des subventions allouées aux nuitées dans les apparts' hôtel de Pierre et Vacances (Adagio Paris, Rome...) et citadines (Londres, Bruxelles, Barcelone...). Les ristournes appliquées sur ces produits par ARAMIS étaient jusqu'à début mars de 25 % sur le

prix catalogue (ex: 68 € pour un studio 2 personnes à Paris).

Le bureau d'ARAMIS a décidé de supprimer les subventions allouées à ce produit dès l'annonce de sa baisse de budget pour 2009, ainsi que la suppression de la fête de la musique, de certaines activités culturelles et enfin de voyages initialement prévus au deuxième semestre 2009.

A ce jour, suite aux questions du SNNA-FO, ARAMIS n'a pas été en mesure de présenter une vision globale des dépenses, des subventions (tant sur les secteurs adultes que pour les enfants) pour éviter de supprimer les subventions sur les nuitées parisiennes. Encore une fois les agents de province se voient floués et privés de culture (salons, musées et expositions à Paris...);

Il faut noter qu'ARAMIS envisage tout de même un dépassement de son budget à hauteur de 40 à 50 000 € qui seront pris sur ses fonds propres..

Nous demanderons davantage de précisions lors de l'Assemblée Générale des 12 et 13 mai prochain.

### **Arrêts des comptes 2008**

Le dépassement de 18 615 € du budget 2008 sera imputé sur les fonds propres de l'association. Le rapport de gestion 2008 a été approuvé et sera présenté à l'AG de mai.

### **Colonies de vacances**

Inscriptions dans les nouveaux centres de colonies de vacances :

-Chantemerle (3 191 journées sur 3 553 prévues),

-Le Porteau (2 242 journées sur 4 000 prévues).

Le marché signé par SDP5, compte tenu de la fermeture des colonies « maison », est de 7 550 journées (actuellement 5 433 journées réservées par les agents sur 6 798 à 7 550 prévues !). **Il reste donc quelques semaines pour faire le plein : parents inscrivez vos enfants !** Le catalogue hiver 2009/2010 sera en ligne à compter de début août.

Si vous avez des questions et suggestions à soumettre à l'AG de mai, envoyez-les à votre représentant SNNA-FO ARAMIS sur Lotus : Pascal MOLINARI



## → GT fonctions ESARR5 exercées par des TSEEAC

Le GT s'est réuni le 16 avril 2009 pour la 3<sup>ième</sup> fois. Suite à la demande du SNNA-FO, un représentant du SNA SSE a rallié le groupe pour avoir une vision plus complète des fonctions ESARR5 tenues par les TSEEAC au sein des SNA.

FO a rappelé sa demande de voir les SNA d'outre-mer pris en compte dans le périmètre de l'étude.

Le président du GT a confirmé que les tableaux à renseigner

seront envoyés aux organismes d'outre-mer.

Le GT a poursuivi l'étude des tableaux fournis par les services, afin de déterminer les tâches relevant du domaine ESARR5.

Le SNNA-FO est intervenu à plusieurs reprises sur la méthode de travail du GT.

Il restera extrêmement vigilant pour qu'aucun métier exercé par les TSEEAC au sein du

périmètre concerné ne soit oublié.

Prochaine réunion prévue le 19 mai.

### Contacts:

- Fred BARRET (SIA-BN),
- Marion BRIDET (Vigie Trafic Roissy),
- Patrick PIRAT (BTIV CRNA/Est),
- Michel LENOIR (BN),
- Pierre MEYBON (BN)

## Blagues aéro ... lues sur le net!

Un photographe devait faire des photos d'un gigantesque incendie de forêt dans le midi. Il appelle l'aéroport de Nice et demande un pilote. On lui répond qu'un Cessna avec son pilote seront prêts à l'emmener sur place dans deux heures. Deux heures plus tard, le photographe est sur le tarmac et trouve le Cessna et son pilote qui l'attendent. Il monte dans l'avion et crie: - *Allons-y!*

Alors le pilote du Cessna met le moteur en marche, va se mettre face au vent et décolle. En l'air, le photographe dit:

- *Vous voyez les fumées là-bas, allez voler au plus près en vous plaçant au Nord. Ensuite, vous effectuerez plusieurs passages à basse altitude.*

À ce moment là le pilote demande nerveusement:

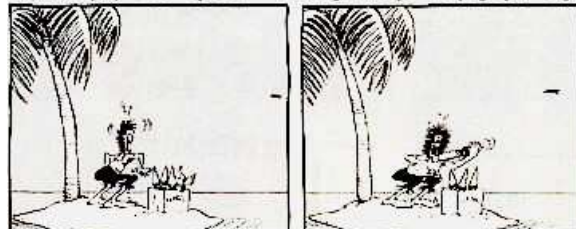
- *Mais pourquoi ?*

- *Ben, parce que je veux prendre des photos tiens! Je suis photographe à Match, pas marin pêcheur!!*

Après une pause dans un silence pesant le pilote répond:

- *Allez c'est une blague, hein?! Vous êtes mon instructeur???*

## Un jour sur une île déserte



*Vous souhaitez agir sur les choix et les orientations de la DGAC?*

**REJOIGNEZ LE SNNA/FO!**

**Nom:**

**Prénom:**

Date et lieu de naissance:

Corps/Grade:

Affectation:

Email professionnel:

Tel professionnel:

Fax professionnel:

Adresse personnelle(Optionnel):

Tel:

Fax:

Email:

A

Signature

, le

**A renvoyer**

**-par fax au 05 56 55 61 67 ou**

**-par courrier. SNNA-FO, CRNA/SO, avenue de Beaudésert 33692 MERIGNAC**

*Pour nous contacter: **fosnna @ aol.com** , ou  
Permanence nationale Tel: **05 57 92 8486** / Fax: **8487***

## → RESOLUTION GENERALE DU CONGRES DU SNNA-FO 2009

"HUMANISME, INDEPENDANCE, SOLIDARITE, PROFESSIONNALISME"

### FABEC ET STRUCTURE DE LA DGAC

Le SNNA-FO promeut la mise en œuvre d'un FAB-EC coopératif incluant l'ensemble des personnels. Cette structure permettra aux pays et aux fournisseurs des services de la navigation aérienne composant le FAB-EC d'échanger et de mettre en commun leur savoir faire technique et opérationnel. Cela exclut toute fusion ou externalisation des services de la navigation arienne, et toute détérioration des statuts et conditions de travail des personnels au sein du FAB-EC.

Le SNNA-FO promeut une DSNA au sein de la DGAC, opérateur unique, prestataire des services de la navigation aérienne au sein de la fonction publique d'Etat.

Le SNNA-FO promeut une DSAC au sein de la DGAC, structurée et organisée pour réaliser pleinement son rôle d'autorité de surveillance au sein de la fonction publique d'Etat.

Le SNNA-FO promeut une DTA au sein de la DGAC unie, structurée et organisée pour réaliser pleinement son rôle de régulateur.

Le SNNA-FO demande que les services rattachés à la DGAC restent sous son autorité fonctionnelle.

Le SNNA-FO s'oppose à toute tentative de démantèlement des structures, de privatisation ou d'externalisation des services et des métiers de la DGAC.

### STATUTS - EMPLOIS - METIERS

Le SNNA-FO demande l'amélioration des statuts des fonctionnaires et du cadre de gestion des agents non titulaires de la DGAC, avec pour objectif commun un déroulement de carrière harmonisé et amélioré, ainsi qu'un indice terminal revalorisé.

Le SNNA-FO demande l'élargissement de l'accès et l'augmentation du nombre de postes des différents emplois fonctionnels.

Le SNNA-FO demande le maintien des passerelles et de la mobilité pour tous les corps entre les différentes directions et services, pour conserver l'expertise nécessaire aux enjeux de demain.

Le SNNA-FO continuera à défendre la promotion interne par les voies des concours internes, professionnels et Valorisation des Acquis et de l'Expérience (VAE). Il veillera au maintien ou à la mise en place de formations nécessaires aux passerelles entre les fonctions.

Le SNNA-FO demande l'amélioration des conditions de travail, de l'action sociale, et le renforcement des effectifs des personnels de la DGAC pour respecter les priorités suivantes : sécurité - environnement - capacité.

### INDEMNITAIRE - RETRAITE

Le SNNA-FO demande une refonte des régimes indemnitaires, notamment des grilles EVS et RSI, avec les objectifs suivants : amélioration et revalorisation des fonctions par la réduction du nombre de niveaux, équilibre entre les différents corps et métiers.

Le SNNA-FO exige l'amélioration du taux de remplacement du dernier salaire d'activité pour l'ensemble des personnels.

Artigues-près-Bordeaux, le 2 avril 2009

